

Définition de l'Utilisateur Éducation Autorisé Microsoft (Europe, Moyen-Orient et Afrique uniquement)

Les établissements suivants répondent aux critères requis pour acquérir des produits en Version Éducation Microsoft ou AE (Academic Edition) dans les programmes indiqués et sont désignés comme des utilisateurs éducation autorisés. Microsoft se réserve le droit de réexaminer le statut d'utilisateur éducation autorisé pour tout client ou client potentiel.

	UTILISATEURS ÉDUCATION AUTORISÉS :	PROGRAMMES ELIGIBLES:
A	Etablissements d'enseignement	
(i)	Un établissement d'enseignement ou un établissement d'enseignement professionnel accrédité par l'administration compétente du pays dans lequel l'Établissement d'enseignement a son bureau principal, ou	Produit complet AE Open Academic Select Academic Contrat School <i>(enseignement primaire ou secondaire uniquement)</i> Contrat Campus <i>(enseignement supérieur uniquement)</i>
(ii)	Un établissement / une institution non gouvernemental et non universitaire, reconnu comme fournissant, à but non lucratif et à plein temps, des services d'enseignement ou de formation.	Produit complet AE Open Academic Select Academic
B	Les bureaux administratifs d'un Établissements d'Enseignement	
	Les bureaux administratifs locaux, régionaux ou nationaux d'un ou plusieurs des Établissements d'Enseignement décrits au point A(i) ci-dessus.	Produit complet AE Open Academic Select Academic Contrat School <i>(enseignement primaire ou secondaire uniquement)</i> Contrat Campus <i>(enseignement supérieur uniquement)</i>
C	Enseignants et employés	
	Enseignants et employés à temps plein et temps partiel des Établissements d'Enseignement décrits au point A (i) ci-dessus.	Produit complet AE uniquement
D	Etudiants	
	Étudiants inscrits à temps plein et temps partiel dans les Établissements d'Enseignement décrits aux points A(i) et étudiants inscrits à temps plein dans les Etablissements d'Enseignement décrits aux points A(ii) ci-dessus.	Produit complet AE uniquement
E	Centre hospitalier universitaire ou école de formation médicale	
	Toutes parties, sections ou services d'un centre hospitalier universitaire ou d'un centre de formation médicale consacrés à l'enseignement de la médecine. *	Produit complet AE Open Academic Select Academic
F	Bibliothèques publiques	
	Une bibliothèque publique offrant gratuitement des services de bibliothèque généraux et habituels à tous les résidents d'une communauté ou d'une collectivité locale.	Produit complet AE Open Academic Select Academic
G	Musées publics	
	Un musée public chargé de l'exposition au public d'objets matériels, de manière régulière, dans un but essentiellement éducatif ou esthétique, et employant un personnel qualifié.	Produit complet AE Open Academic Select Academic
H	Établissements publics de recherche	
	Un établissement public de recherche financé intégralement par des fonds publics au niveau local, national ou européen.	Produit complet AE Open Academic Select Academic
I	Organisations caritatives	
	Une organisation caritative à but non lucratif dont la mission est i) la lutte contre la pauvreté, ii) le développement de l'éducation, iii) le développement de l'aide sociale, iv) le développement de la culture, ou v) la protection de l'environnement naturel.	Produit complet AE Open Academic Select Academic

* Un centre hospitalier universitaire ne sera pas considéré comme un utilisateur éducation autorisé s'il est impossible de distinguer, pour des besoins de concession de licences de logiciels, les services de l'hôpital qui offrent un enseignement et ceux qui n'en offrent pas.